

16 Agents de Maîtrise Travaux Publics (F/H)

15 postes sont à pourvoir à la Direction de la voirie et des Déplacements (DVD) qui est une direction à l'expertise reconnue, qui met en œuvre la politique municipale des déplacements. Elle gère et entretient le patrimoine de voirie (les rues comme les équipements : feux tricolores, lampadaires, bancs, etc.) et les infrastructures de transport et notamment fluvial (ponts, canaux, écluses...). Elle réalise également les grands projets d'aménagements de voirie (prolongement du tramway T3, aménagement de grandes places, réseau vélo).

- **À la Délégation Aux Territoires** : garantir la sécurité des usagers, entretenir la voirie, contrôler les travaux publics, assurer la maîtrise d'œuvre des chantiers, et gérer les relations avec les parties prenantes tout en respectant les règlements.
- **Au Service des Déplacement** : suivre les travaux de modernisation des parcs de stationnement, en garantissant la conformité, la sécurité et le maintien de l'exploitation.
- **Au Service du Patrimoine de Voirie** : gérer les projets de voirie et équipements urbains, tout en assurant la continuité de service.

Vous pourrez vous voir confier des missions d'encadrement et/ou d'expertise technique.

1 poste est également à pourvoir à la **Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE)**.

La **rémunération brute mensuelle** est de l'ordre de 2 385 € en début de carrière (traitement, indemnités, primes).

Vous bénéficiez de 27 jours de **congés annuels** et jusqu'à 27 RTT.

En fonction de l'organisation des services, vous pouvez télétravailler 1 journée par semaine.

Avantages :

- Formation continue ;
- Possibilité de mobilité et évolution de carrière ;
- Remboursement partiel des frais de transports domicile-travail (75 % du pass Navigo par exemple) ;
- Accès gratuit à de nombreux équipements sportifs et culturels de la Ville de Paris (<https://www.paris.fr/services>) ;
- Offres loisirs de l'AGOSPAP <https://www.agospap.com> ;
- Participation à la mutuelle santé et prévoyance santé.

Inscriptions au concours
du **04 novembre**
au **13 décembre 2024**

Concours d'Agent de Maîtrise Travaux Publics (F/H)

(catégorie B)

Épreuves à partir du **27.01.2025**

PROFIL :

- Titulaire d'un Bac + 2 ou expérience équivalente ou ancienneté de 4 ans dans la fonction publique (pour les détails voir la brochure du concours) ;
- ET remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique ;
- Connaissance en génie civil/génie urbain ou formation scientifique / technique.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Ville de Paris / DRH / Bureau du recrutement
2 rue de Lobau – 75004 Paris (9h-12h30 / 13h30-17h)

www.paris.fr/recrutement

